

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 04 avril 2018

Objet de la délibération : Affectation et reprise du résultat du Compte Administratif 2018
au budget primitif 2019

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 27 Mars 2019

Transmise au Contrôle de légalité le 09 avril 2019
Affichée le.....2019

Nombre de Conseillers Syndicaux : 92

En exercice : 92

Présents : 6

Pouvoirs : 0

Excusés : 31

Votants : 6

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 27 mars 2019, le Comité Syndical du SIVAAD a été de nouveau convoqué le jeudi 04 avril 2019 à 9h30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril à neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, au sein du siège social du SIVAAD, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

<u>Délégués Titulaires</u>	
LA VALETTE	Mme PLATANIA Sylvie
LE REVEST	Mme REGNAUD Jacqueline
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian
SIX FOURS	Mme ROSTAGNO Agnès

<u>Délégués Suppléants avec voix délibérative</u>	
SAINT MANDRIER	M. BOUVIER Rémy
SIX FOURS	M. DRAVETON Yves

<u>Délégués Suppléants sans voix délibérative</u>
Néant

Pouvoirs :

<u>Pouvoirs</u>
Néant

Excusés :

Délégués Titulaires		Accusé de réception en préfecture
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT	03-25830128-20190404-04042019-DAG7-DE
FAYENCE	Mme VADER Danièle	Date de télétransmission : 09/04/2019
GASSIN	Mme DUCRE	Date de réception préfecture : 09/04/2019
LA CROIX VALMER	M. NONJARRET Yves - M. SIEGEL Philippe	
LA FARLEDE	Mme GAMBA Mireille	
LA LONDE	Mme SCHATZKINE Nicole – Mme QUERO Eliane	
LE BEAUSSET	Mme BOUSAHLA Laurence	
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique	
LE REVEST	M. VIZIALE Jean Marc	
LE THORONET	Mme TAXI Odile – Mme PELLERIN Annick	
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis	
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne – Mme ROLFE Jacqueline	
OLLIOULES	M. RIGHI Dominique	
PIGNANS	M. BASTIANELLI Jean-Pierre	
RIANS	M. NOYER Tristan - M. BUGGIANI Paul	
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle – M. COIQUAULT Jean-Pierre	
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine	
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla	

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
BRUE AURIAC	M. AMBROSIO Robert
LE BEAUSSET	Mme SANTUCCI Maryvonne
PUGET VILLE	M. FOSSE Didier
SOLLIES TOUCAS	M. CHARRIER Pierre Olivier
SOLLIES VILLE	M. OLIVIERI Paul

Le secrétariat est assuré par M.TOULOUSE Christian pour la commune de Saint Mandrier-sur-Mer

Objet de la délibération : Affectation et reprise du résultat du Compte Administratif 2018 au budget primitif 2019

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20190404-04042019-DAG7-DE
Date de télétransmission : 09/04/2019
Date de réception préfecture : 09/04/2019

Rapporteur : M. Christian TOULOUSE 1er^e Vice-président du SIVAAD

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2311-5,
- Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leur groupement, et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés.
- Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur la reprise du résultat comme suit :

	Résultat à la clôture de 2017	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Fonctionnement	+ 248 299.82€	- 25 600.84 €	(R002)222 698.98 €
Investissement	+ 50 630.63 €	- 2717.03 €	(R001) 47 913.60 €

Restes à réaliser 2018 en Investissement	D 22 357.38 €
--	----------------------

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- Ouï l'exposé du Rapporteur.
- **Décide**, d'approuver la reprise du résultat comme énoncé ci-dessous.

Pour	6
Contre	0
Abstention	0

Fait Ainsi et délibéré le 04 Avril 2019 à Saint Mandrier-sur-Mer.

La Représentante légal du Coordonnateur
Présidente du SIVAAD
REGNAUD
Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD